

Pour évaluer si une société est inclusive ou non à l'égard de ses nouveaux arrivants, on peut regarder d'une part le bien-être socioéconomique qu'ils acquièrent dans les années suivant leur établissement mais aussi, et peut-être surtout, l'avancement socioéconomique de leurs enfants dans les décennies subséquentes. C'est ce dernier aspect qu'examine ici Miles Corak. Plus précisément, il évalue les résultats en matière d'éducation et de revenu des Canadiens de deuxième génération par rapport à ceux de leurs parents immigrants.

La scolarisation est souvent vue comme une voie importante pour assurer une plus grande participation à la vie sociale et comme un préalable à toute réussite sur le marché du travail. Mais ces retombées positives ne peuvent se concrétiser, prévient l'auteur, si l'éducation supérieure reste le privilège des enfants de parents très scolarisés ou si la faible scolarité des parents entraîne nécessairement une faible scolarisation des enfants. Il en sera de même si le revenu parental constitue le facteur déterminant de la scolarisation des Canadiens de deuxième génération.

Mais promouvoir l'intégration économique et sociale ne sera pas une stratégie suffisante si le marché du travail récompense les privilégiés et les mieux nantis plutôt que les plus talentueux et les plus dynamiques. La transmission intergénérationnelle des désavantages – où faible revenu et faible scolarisation se perpétuent de génération en génération – est sans doute l'indicateur le plus évident d'une société ne favorisant pas l'égalité des chances.

Cette étude analyse ces enjeux intergénérationnels en posant cinq questions importantes sur le plan des politiques publiques : Quelle est la mobilité intergénérationnelle en matière d'éducation au Canada, et diffère-t-elle chez les immigrants et leurs enfants ? Quels sont les principaux facteurs de réussite scolaire chez les Canadiens de deuxième génération ? Le lien entre la scolarisation des parents et celle de leurs enfants a-t-il changé au fil du temps ? Quelle est la mobilité intergénérationnelle en matière de revenus chez les enfants d'immigrants ? Comment cette mobilité se compare-t-elle à celle de l'ensemble de la population et à l'expérience d'autres pays ?

Globalement, Miles Corak estime que la mobilité sociale est très grande au Canada et que les niveaux de scolarité et de revenu des enfants ne sont pas fortement liés à la situation de leurs parents. À ce propos, il constate que :

- Les Canadiens de seconde génération sont généralement plus jeunes, plus scolarisés et font aussi bien et parfois mieux que leurs homologues sur le marché du travail.

- Le lien entre la scolarisation des parents et des enfants est moins étroit chez les immigrants que chez les Canadiens nés au pays, et les résultats éducatifs des enfants de deuxième génération – surtout quand leurs parents sont peu instruits – ne sont pas déterminés par leurs antécédents familiaux.
- Le revenu des parents n'est que faiblement lié au niveau de scolarisation des enfants de deuxième génération.
- Le revenu des adultes n'est pas étroitement lié à celui de leurs parents, aussi bien chez les immigrants que dans l'ensemble de la population. Ce lien est beaucoup plus faible au Canada qu'il ne l'est aux États-Unis, au Royaume-Uni, en France ou en Allemagne.
- En matière d'éducation, la mobilité intergénérationnelle des enfants ayant grandi dans les années 1980 et atteint l'âge adulte au tournant de l'an 2000 est identique à celle des enfants des décennies précédentes. Autrement dit, la capacité du Canada d'intégrer les Canadiens de deuxième génération est appréciable. L'auteur fait néanmoins deux mises en garde. La première concerne la transmission d'une situation de faible revenu d'une génération à l'autre dans certaines communautés malgré une scolarisation supérieure à la moyenne des parents comme des enfants. Ces communautés désavantagées proviennent essentiellement des Caraïbes, de l'Afrique occidentale et de l'Amérique latine. Cette dynamique intergénérationnelle constitue un signal d'alarme en termes de politiques publiques, note Corak. Il nous faut donc mieux comprendre comment elle s'est mise en place et analyser son évolution au sein des récentes cohortes d'immigrants.

La deuxième mise en garde a trait aux analyses intergénérationnelles examinées dans cette étude, qui portent toutes sur le passé. Elles témoignent en effet de l'expérience d'enfants dont les parents ont émigré au Canada avant 1980, qui ont fait leurs études au cours des années 1980, puis intégré le marché du travail dans les années 1990. Mais si les données disponibles ne permettent pas encore de confirmer que la situation est aussi favorable pour les enfants d'immigrants plus récemment arrivés au Canada, les données préliminaires rapportées par l'auteur indiquent les mêmes tendances.

Miles Corak conclut à l'importance d'une vision à plus long terme de la notion d'inclusion sociale, précisant que les gouvernements devraient mieux équilibrer les objectifs immédiats du marché du travail et les objectifs éducatifs et familiaux à long terme lorsqu'ils planifient leurs politiques d'immigration.